

L'UGICT-CGT des TCL IMFORME

KEOLIS LYON



Un médecin du travail qui parle trop.

Notre médecin du travail nouvellement embauché, vient d'être remercié par Kéolis Lyon.

Son tort, avoir dit tout haut ce que d'autres pensent ou constatent tout bas, sans oser l'exprimer sous peine de représailles.

Le mardi 2 février les élus du comité d'entreprise en séance plénière ont émis un avis favorable à l'embauche de ce médecin; **Puis coup de théâtre, quelques jours plus tard il est licencié**, Pourtant la direction lors de cette réunion a réitéré qu'elle avait beaucoup de mal à recruter des médecins du travail.

Mais voilà, devant les élus du comité et suite à leurs questionnements, ce médecin a relaté à sa manière, la détresse de certains salariés suite à des arrêts de travail consécutifs à des agressions verbales ou physiques, des difficultés qu'ils rencontrent pour se reconstruire dans le contexte très tendu et oppressant de l'entreprise. **Ces propos n'ont évidemment pas du tout plu à notre direction et lui ont été fatal.**

Le turn-over des médecins chez Kéolis Lyon bat tous les records il mériterait d'être dans le Guinness, il est impossible pour ceux-ci d'exercer la spécialisation qu'ils ont choisie dans le respect de la déontologie qui est la leur.

La politique voulue par notre direction a pour objectif: la chasse à l'absentéisme en dehors de toutes possibilités d'assurer une véritable prévention des risques préservant la santé au travail. Aux TCL les médecins appartiennent à la catégorie cadres, pour autant **ils n'ont pas à être pieds et poings liés aux politiques du groupe Kéolis et encore moins à se rendre complice dans l'application de celles-ci.**

Pour l'heure la CGT accompagne ce médecin afin de préserver son honneur et sa déontologie, nous vous tiendrons informés des suites données à cette affaire.

Ce licenciement nous concerne tous, au delà des questions de fond citées précédemment, il est inquiétant sur la forme, à ce jour une majorité de personnel ont du retard pour leurs visites annuelles obligatoires, certains n'ont pas vu le médecin depuis plusieurs années, la visite semestrielle pour certaines catégories (3/8) n'est pas respectée. Pire la direction avance sa responsabilité en cas de « pépin ». Il devient urgent pour l'entreprise de mettre tout en œuvre pour répondre à ses obligations.

Notre santé n'a pas de prix, faut-il une situation identique à celle de France Télécom pour être pris au sérieux?

Lyon le 14 février 2010